



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
VILLE DE DANVILLE**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **26^e** jour du mois de **janvier** de l'an **2026**, à **19h00**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

Présences :

Mairesse :	Madame Martine Satre
Conseiller no 1 :	Monsieur Émile Lachance
Conseiller no 2 :	Monsieur Pierre Jr. Grimard
Conseiller no 3 :	Monsieur Richard Lefebvre
Conseiller no 4 :	Monsieur Pier-Luc Pinard

Absences :

Conseiller no 5 :	Madame Mélissa Lacroix
Conseiller no 6 :	Monsieur Gaétan Nadeau

Est aussi présente, Madame Isabelle Tremblay, greffière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance ainsi que Monsieur Claude Dostie, directeur général de la Ville de Danville et Madame Nathalie Patenaude, directrice des finances et trésorière.

L'avis de convocation a été donné le 15 janvier 2026 conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Martine Satre, mairesse, constate le quorum à **19h00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20260126-10

2 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Pier-Luc Pinard
Appuyé par Émile Lachance
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20260126-10 2 Adoption de l'ordre du jour

3 DOSSIER À TRAITER

20260126-11 3.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026

20260126-12 3.2 Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour 2026-2027-2028

20260126-13 3.3 Avis de motion - Règlement 2026-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2026

20260126-14 3.4 Avis de motion - Règlement 2026-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2026

PÉRIODE DE QUESTIONS
20260126-15 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 DOSSIER À TRAITER

20260126-11 3.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026

Madame la mairesse fait la présentation du budget 2026 ci-dessous.

<u>Revenus</u>	2026
<i>Total Taxes sur la valeur foncière</i>	5 130 572,00
<i>Total Tarification des services</i>	1 287 730,00
<i>Total Subventions</i>	1 259 900,00
<i>Total Imposition de droits</i>	261 425,00
<i>Total Amendes, pénalités, intérêts et autres</i>	243 848,00
<i>Total Affectations-revenus</i>	130 573,00
<i>Total Services rendus</i>	105 893,00
<i>Total Compensations tenant lieu de taxes</i>	55 000,00
	<hr/>
	8 474 941,00

<u>Charges</u>	2026
<i>Total Transport</i>	2 317 803,00
<i>Total Hygiène du milieu</i>	1 307 087,00
<i>Total Administration générale</i>	1 299 308,00
<i>Total Sécurité publique</i>	1 013 766,00
<i>Total Loisirs et culture</i>	863 293,00
<i>Total Frais de financement</i>	556 764,00
<i>Total du Remboursement de la dette à long terme</i>	504 500,00
<i>Total Aménagement, urbanisme et développement</i>	445 355,00
<i>Total des Affectations</i>	159 676,00
<i>Total Santé et bien-être</i>	7 389,00
	<hr/>
	8 474 941,00

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

CONSIDÉRANT le document explicatif du budget faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la situation financière de la Municipalité effectuée par les membres du Conseil aux rencontres préparatoires pour le budget 2026;

CONSIDÉRANT QUE la synthèse déposée ici reflète toutes les décisions prises lors de ces rencontres sur le budget 2026;

***Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Pier-Luc Pinard
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 soient adoptées telles que déposées;

DE décréter qu'un document explicatif du budget sera publié dans le journal l'Étincelle diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'une distribution gratuite à chaque adresse civique conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

20260126-12

3.2 Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour 2026-2027-2028

Madame la mairesse fait la présentation du plan triennal des immobilisations pour 2026-2027-2028 ci-dessous.

Projets d'immobilisations	2026	2027	2028
Administration	29 500 \$	2 000 \$	2 000 \$
Sécurité publique	42 315 \$	640 000 \$	150 000 \$
Transport	652 500 \$	1 650 000 \$	1 650 000 \$
Hygiène du milieu	268 245 \$	250 000 \$	2 500 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	100 000 \$	-	-
Loisirs et culture	454 000 \$	3 025 000 \$	25 000 \$
TOTAL	1 546 560 \$	5 567 000 \$	4 327 000 \$

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes ;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan triennal des immobilisations pour 2026-2027-2028 pour la Ville de Danville;

***Il est proposé par Émile Lachance
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE le plan triennal des immobilisations pour 2026-2027-2028 soit adopté tel que déposé;

DE décréter qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations sera publié dans le journal l'Étincelle diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'une distribution gratuite à chaque adresse civique conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

20260126-13

3.3 Avis de motion - Règlement 2026-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2026

Avis de motion est donné par le conseiller Richard Lefebvre à l'effet qu'il adoptera ou fera adopter, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement 2026-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2026.

Ce projet de règlement établit les taux de taxes, de compensations et autres tarifs et redevances pour l'année 2026.

Le projet de règlement est également déposé.

20260126-14

3.4 Avis de motion - Règlement 2026-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2026

Avis de motion est donné par le conseiller Émile Lachance à l'effet qu'il adoptera ou fera adopter, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement 2026-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2026.

Ce projet de règlement établit la tarification pour le financement et l'utilisation de certains biens, services et pour le bénéfice retiré de certaines activités de la Ville de Danville, et ce, du 1er janvier au 31 décembre 2026.

Le projet de règlement est également déposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse et les élu-e-s répondent aux questions des gens présents dans la salle.

20260126-15

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Richard Lefebvre

QUE la présente séance soit levée à 19h26.

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Isabelle Tremblay
greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse